



LE CARGO
NOUVELLE SALLE

LE CARGO APRÈS TRAVAUX REVUE EN DÉTAIL



1 - un parquet entièrement restauré



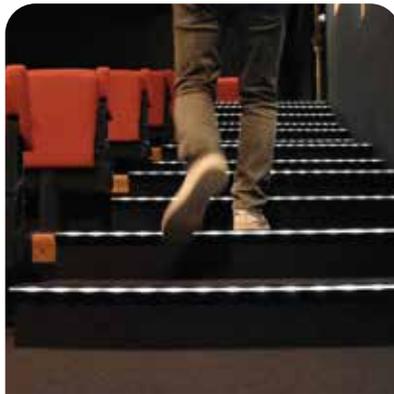
2 - des diffuseurs acoustiques de chaque côté



3 - la structure des gradins renforcée et fixe



4 - des rangs plus larges



5 - des nez de marches éclairés



6 - un espace régie plus grand

2

En 4 mois, le Cargo a bénéficié d'une rénovation intérieure, la seule depuis sa création, il y a 40 ans. L'objectif : améliorer le confort des spectateurs mais aussi des techniciens et compagnies artistiques. Les travaux s'élèvent à 357 000 € HT, le département de Maine-et-Loire a participé à hauteur de 50 000 €.

1 - PARQUET DE SCÈNE RESTAURÉ

Le parquet en bois (280 m²) a été poncé à blanc puis vitrifié 3 fois avec une finition ultra-noir mat. Cette méthode magnifie le parquet d'origine. Pour compléter la "boîte noire" scénique, deux abat-sons (au-dessus de la scène et en fond de salle) ont été repeints en noir.

2 - TRAITEMENT ACOUSTIQUE

Tous les travaux entrepris concourent à améliorer notablement la qualité du son. Des diffuseurs acoustiques en bois ont été installés de chaque côté de la salle. L'axe

des portes d'accès a été modifié. Une nouvelle toile acoustique en fond de salle a été tendue. Les nouveaux fauteuils ainsi que la moquette murale et au sol contribuent également à une meilleure réverbération et absorption du son.

3 - GRADINS FIXES

Les 4 tribunes sur roulettes ont été fixées et soudées.

Au total, la structure s'est allégée de quatre tonnes de matériaux. L'ensemble ne vibre plus, ce qui assure une stabilité des fauteuils et donc un confort supplémentaire aux spectateurs.

4 - FAUTEUILS ET ALLÉES LATÉRALES

Finis les fauteuils placés le long des murs. Maintenant, les 383 sièges et les 6 strapontins offrent une parfaite visibilité grâce aux allées latérales.

Une fois assis, le spectateur a plus de place par rapport à la rangée de devant et son dos

est mieux calé. Pour trouver sa place, rien de plus simple : chaque siège porte un numéro brodé et chaque rangée est associée à une lettre.

5 - ÉCLAIRAGE LED

Pour prendre place et quitter la salle en fin de spectacle, le public bénéficiera de la présence d'éclairage led en nez de marches. Cette nouveauté fait partie des travaux de mise aux normes de sécurité, au même titre que le renforcement du système d'alarme.

6 - RÉGIE AVANCÉE

Répondant à une demande des techniciens, la table de régie a été avancée d'un rang. Cet aménagement offre plus d'espace de travail aux équipes techniques, il améliore la perception du son et permet un dosage plus facile des lumières.

ÉDITO



Voilà déjà un mois que chacun a repris ses activités habituelles. La rentrée scolaire s'est bien déroulée, les effectifs sont stables.

Les Jeux Olympiques nous ont offert une période estivale particulièrement festive. Olympiques ou paralympiques, les athlètes du monde entier nous ont fait vibrer. Nous avons parfois découvert de nouvelles disciplines et les exploits accomplis, médaille ou pas, ont apporté des leçons : ne jamais rien lâcher, suivre ses rêves.

Cette édition olympique laisse dans nos mémoires de beaux souvenirs. Un grand merci aux bénévoles de notre commune qui ont mis leur quotidien entre parenthèses pour aider à l'organisation et nous faire partager ces grands moments.

Ces Jeux Olympiques vont laisser également une trace plus concrète.

Il y a déjà plusieurs mois, la commune s'était portée candidate auprès du comité d'organisation pour hériter d'un équipement. En fin d'été, nous avons reçu la bonne nouvelle : nous allons récupérer l'un des trois terrains olympiques de hockey sur gazon. Courant 2025, en fonction du calendrier sportif du club de hockey et d'autres paramètres (météo, hydrométrie...), le nouveau terrain bleu remplacera le terrain vert vieillissant.

À l'approche des fêtes de la Toussaint, nous avons choisi de vous présenter le règlement commun relatif aux cimetières que nous venons de mettre en place. Les différents articles sont mis aux normes funéraires actuelles, dans un esprit d'équité et de justesse pour tous.

Dans ce numéro, en dernière page, vous trouverez une enquête sur le magazine Com'Une nouvelles, j'espère que vous serez nombreux à nous donner votre avis. Grâce à cette concertation nous pourrions ajuster et toujours répondre au mieux à vos attentes en matière d'information municipale. Je vous remercie de prendre quelques minutes de votre temps pour y répondre.

Je vous souhaite un bel automne.

Geneviève Coquereau
Maire de Segré-en-Anjou-Bleu



1 rue de la Madeleine
Tél. 02 41 92 17 83

Directrice de la publication :
Geneviève Coquereau

Rédaction, mise en page :
service communication (sauf mention)

Conception de la maquette : Alphacoms

Impression : imprimerie Faguiet

Tirage : 10 100 ex.

N° ISSN : 2554-7437

Distribution : S'pricom

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donateurs de voix sur www.segreenanjoubleu.fr



SOMMAIRE

À LA UNE	2
ÉDITO	3
TOUS AZIMUTS	4
ACTUALITÉS	6
DOSSIER	10
AGENDA	12
SPORTS	14
CULTURE	15
EN DIRECT DES 15	16
TRIBUNES LIBRES	18
PRATIQUE	19
ENQUÊTE MAGAZINE	20

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FÊTE DU SPORT

Samedi 14 septembre 2024, au parc des expositions, 24 clubs sportifs étaient présents. Le public a pu tester les différentes disciplines, rencontrer les bénévoles et prendre une licence.

44 clubs existent sur notre commune. Retrouvez la liste et les coordonnées mises à jour sur www.segreenanjoubleu.fr/annuaire-des-services-et-associations/



©Rusty Wheel's Father

LE BOURG D'IRÉ

RUSTY WHEEL

Pour cette 3^e édition du Rusty Wheel's Festival, 600 personnes sont venues admirer la vingtaine de voitures et deux-roues exposée dans le parc de la Verzée.

Les visiteurs ont pu déguster les produits locaux tout en écoutant l'un des 9 groupes de musique qui se sont relayés durant les 2 jours du festival.



©Syndicat d'Eau de l'Anjou

SEGRÉ

DE L'EAU À DISPOSITION

Vendredi 28 juin, place de la République, une borne-fontaine a été inaugurée. La 1^{ère} d'un plan de déploiement d'une vingtaine de bornes sur le territoire. Le Syndicat d'Eau de l'Anjou réaffirme son engagement de fournir gratuitement à ses usagers une eau de qualité, issue d'une gestion raisonnée et solidaire pour tous.



©Oscar Lebreton

SEGRÉ

HOMMAGE

Dimanche 4 août 2024, au pied de la montée des 60 otages, élus, porte-drapeaux, anciens otages et familles se sont réunis pour célébrer le 80^e anniversaire de la Libération de Segré. Une commémoration riche en émotions et ponctuée de témoignages.

La commission histoire de Segré avait organisé une exposition sur cette période. Elle est restée visible tout l'été, derrière les vitrines de l'ancienne pharmacie de la rue Pasteur.



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

SIGNATURE CTG

Mardi 11 juin 2024, la CAF (représentée par Nathalie Gilles, directrice de l'action sociale) et les communes de Bouillé-Ménard (représentée par Yannick Galon, maire), Bourg l'Évêque (représentée par Hervé Gaudin, maire) et Segré-en-Anjou-Bleu (représentée par Geneviève Coquereau, maire) ont signé la Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention encadre, jusqu'au 31 décembre 2027, un plan d'actions en faveur de la petite enfance, l'enfance-jeunesse, l'animation de la vie sociale, le logement et l'habitat, l'accès aux droits numériques...



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FOLIKLORES

Le 16^e festival des Foliklores a tenu ses promesses : des groupes de Bolivie, Pérou, Nouvelle-Zélande, Tahiti, Bretagne et d'Anjou étaient réunis. Un millier de personnes a assisté aux différents spectacles. Le défilé de clôture, lors du 14 juillet, a apporté une touche internationale aux festivités organisées par la commune.

LA CHAPELLE SUR OUDON

MADAME SANS GÊNE

Du 25 au 30 juin 2024, la compagnie du pont d'Ardoise a réuni près de 2 000 spectateurs au château de la Lorie pour les 6 représentations de la comédie "Madame sans gêne". 70 acteurs mais aussi choristes, bénévoles se sont mobilisés chaque soir pour que ce grand projet se réalise.

CHÂTELAIS L'HÔTELLERIE-DE-FLÉE

RANDONNÉE FAMILIALE

La nouvelle formule avec randonnée le matin et découverte du patrimoine l'après-midi a rencontré un bon succès avec 180 personnes présentes le 8 septembre dernier. Le circuit offrait notamment une vue sur le château de la Faucille et son allée de buis centenaires. Le midi, l'assiette de produits locaux cuisinée par les Pierrettes a ravi 110 convives. L'après-midi, malgré la pluie, un groupe de 30 marcheurs a suivi la visite commentée par l'Association de Recherche de Châtellais et du Segréen.



JEUX POUR ENFANTS DES NOUVEAUTÉS



La nouvelle tyrolienne installée sur l'aire de jeux de la vallée de l'Oudon à Segré et l'araignée qui sera installée à Saint Martin du bois (photo d'illustration © créa équipements)

6

Chaque année, la commune complète, renouvelle l'offre de jeux pour enfants.

Une trentaine d'aires de jeux sont gérées par les services techniques de la commune. Les 200 jeux sont contrôlés régulièrement. Ce travail représente 250 heures de contrôle par an et 1 000 heures de réparation pour un coût moyen de 5 000 €. Les installations en 2024 sont :

• Square Supplingen - Noyant la Gravoyère

Depuis fin juillet 2024, des jeux précédemment positionnés près de la salle de sports et dans la cour de l'ancienne école maternelle, ont été rénovés, réparés puis ré-installés square Supplingen.

Lapin, poney et ourson sur ressort, balançoire, et toboggan font le bonheur des tout-petits de leurs parents ou assistantes maternelles. Un banc sera installé prochainement.

• Vallée de l'Oudon - Segré

Depuis fin juin 2024 une tyrolienne a été installée auprès du tourniquet et de la balançoire. Budget 2023 : 40 000 €. Un chiffrage est en cours pour la création d'une dalle béton pour l'installation d'une table de pique-nique PMR

D'ici le 31 octobre 2024, d'autres jeux seront mis en place à :

• Saint Martin du Bois

Une araignée de 4 m sera installée derrière la salle de sports. Budget 2024 : 10 000 €

• L'Hôtellerie de Flée

Une nouvelle structure avec tour et toboggan sera mise en place, à côté de la tyrolienne déjà très prisée. Budget 2024 : 20 000 €

La commune déplore 4 à 5 dégradations volontaires de jeux par an. Ce qui engendre le blocage du jeu, son démontage et sa réparation. Suite à ces dégradations, 1 jeu par an est déclaré non réparable et doit être remplacé par un jeu équivalent.

Les réparations et/ou remplacement de jeux coûtent entre 5 000 et 10 000 € par an hors temps passé par les agents.



Depuis le début de l'année 2024, 71 animaux en divagation ont été pris en charge par la police municipale.

Il est rappelé que les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux. La divagation sur la voie publique doit rester exceptionnelle car elle est dangereuse pour la sécurité des usagers (automobilistes, piétons, cyclistes) comme pour celle de l'animal lui-même.

De 77 prises en charge sur toute l'année 2020 à 71 sur les six premiers mois de 2024,

POLICE MUNICIPALE FOURRIÈRE ANIMALE

la police municipale constate une évolution importante d'animaux en divagation. Entre le temps passé par les élus de permanence le week-end, les agents d'astreinte et/ou l'intervention de la police municipale, une prise en charge nécessite au minimum 2h de travail.

En cas d'intervention de la police municipale et de mise en fourrière de l'animal, le service est facturé 50 € pour la capture en semaine et 100 € la nuit ou le week-end. Le contrevenant devra également s'acquitter de 10 € pour les frais d'identification et de 15 € par jour de garde au chenil.

Le détail des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024 est consultable sur www.segreetanjoubleu.fr

Contact : police municipale
Tél. : 02 41 92 52 77
police.segreetanjoubleu.fr

L'IDENTIFICATION : UNE OBLIGATION



Depuis le 21 décembre 2020 (décret n°2020-1625), l'identification est **une obligation**.

- pour les chiens de plus de 4 mois (nés après janvier 1999)
- pour les chats de plus de 7 mois (nés après janvier 2012)
- préalablement à la cession à titre gratuit ou onéreux
- pour authentifier les informations contenues dans le passeport
- pour voyager à l'étranger
- pour les chiens considérés comme dangereux par la loi

L'identification est aussi **une protection**. Donner une identité à votre animal lui assure un suivi sanitaire, facilite sa recherche et réduit les risques de vol. Il vous permet de le retrouver s'il est conduit en fourrière.

L'amende pour non-identification de votre chien ou chat peut s'élever jusqu'à 750 €.

LOISIRS DES ENFANTS ARC EN CIEL EST LÀ



L'équipe Arc en Ciel Segré et Saint Martin du Bois

L'accueil de loisirs municipal Arc en Ciel propose aux enfants de nombreuses activités variées et originales.

L'ensemble des animateurs et responsables de l'accueil de loisirs Arc en Ciel accueille les enfants de 3 à 11 ans dans une ambiance joyeuse et ludique. Réparti sur deux sites, l'un à Segré (Espace Saint Exupéry) et l'autre à Saint Martin du Bois (école Grains de Soleil), l'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances scolaires (sauf mention).

Délocalisé en juillet, comme tous les étés, au parc de Bourg-Chevreau, Arc en Ciel Segré a accueilli en moyenne 110 enfants par jour avec des pics de présence à 135.

Au mois d'août, 60 enfants ont participé aux activités sur le thème des *Mille et une nuits*. La dernière semaine était complète avec environ 80 enfants par jour.

Le site de Saint Martin du Bois, ouvert uniquement en juillet, a reçu jusqu'à 62 enfants certaines journées.

Comme chaque été, des camps, nuitées ou des sorties à la journée sont organisés.

Pour chaque période, des thèmes différents sont proposés aux enfants afin de développer

leur curiosité et leur imagination. Les vacances de la Toussaint aborderont les monstres gentils dans les forêts enchantées. Pour les mercredis, les animateurs ont choisi le "jeu" sous toutes ses formes. Instaurée depuis 5 ans, une soirée de Noël dédiée aux familles est organisée mi-décembre en simultané sur les sites de Segré et de Saint Martin du Bois. Cette année elle aura lieu **mercredi 18 décembre 2024**.

Si vous êtes animateurs et que vous souhaitez, pour l'été prochain, rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à envoyer votre candidature à rh@segreenanjoubleu.fr

Ouvertures - dernier trimestre 2024

Vacances de la Toussaint

- Segré : 21 au 31 octobre 2024
- Saint Martin du Bois : 21 au 25 octobre 2024

Vacances de Noël

- Segré (uniquement) : 30 et 31 décembre 2024 et 2 et 3 janvier 2025

**+ POUR
EN
SAVOIR**

Tél. 02 41 92 17 94
arcenciel@segreenanjoubleu.fr
segreenanjoubleu.fr/vivre-ici/enfance-jeunesse/accueils-de-loisirs

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET BIODIVERSITÉ TOUS CONCERNÉS

Des enjeux importants à ne pas négliger

La collectivité continue de travailler sur l'énergie et notamment :

L'**exemplarité énergétique** lors de la rénovation (vestiaires de la salle du Pinelier à Segré) ou la construction (salle des fêtes de Marans) de bâtiments.

La **maîtrise des consommations énergétiques** en améliorant l'isolation des bâtiments et en régulant le chauffage. Des travaux ont été réalisés en 2023 dans la salle des fêtes de Montguillon, les écoles de Saint Martin du Bois et des Pierres Bleues à Segré, le Groupe Milon, le Cargo, le cinéma, le parc des expositions et le centre aquatique.

La **sortie des énergies fossiles** en poursuivant le projet de réseau de chaleur, en installant des ombrières sur le parking du centre aquatique pour l'autoconsommation et créant une centrale photovoltaïque sur la halle de l'ex-spie.

La **réduction de la pollution lumineuse** en
 • **remplaçant 314 "ballons fluo"** (lampes à vapeur de mercure) entre 2019 et fin 2025 par du LED plus économe en énergie.
 • **remplaçant des lanternes de type « boule » et « cube » éclairant à 360°** (donc le ciel) par des faisceaux lumineux qui éclairent la surface souhaitée.
 • **pensant les nouveaux aménagements** (lotissements...) pour limiter la pollution lumineuse et optimiser l'éclairage.

Pour rappel la pollution lumineuse c'est l'excès de lumière artificielle émise par les centres urbains et/ou zones industrielles et commerciales. Il s'agit des lumières intérieures et extérieures des habitations et bâtiments ainsi que de l'éclairage public.

Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel sont nombreuses : perturbations pour la biodiversité (modification du système proie/prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...), effets néfastes pour les hommes. En outre, ils représentent un gaspillage énergétique considérable.

La lumière artificielle est la deuxième cause d'extinction des insectes après les pesticides. La continuité des zones d'obscurité (trame noire) permet de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.

Éclairer à bon escient permet de :

- Protéger la biodiversité
- Respecter l'obscurité naturelle
- Consommer moins

La nouvelle politique de la commune en matière d'éclairage public a permis de réduire de 40 % notre consommation soit 280 000 kWh = 1 400 000 km parcourus en voiture électrique



Intervention sur l'une des Gestions Techniques des Bâtiments (GTB) à l'école Dolto-Fontaine de Segré

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Conseil municipal

Prochaines séances

Jeudi 7 novembre et 19 décembre 2024 à 20h30.

1 rue de la Madeleine.

Séances ouvertes à tous.

Retransmission en direct sur le site internet www.segreenanjoubleu.fr et sur notre page Facebook.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Code de la route réactualisation

Dans le cadre de ses actions en faveur des personnes seniors le Centre Communal d'Action Sociale organise une réactualisation du code de la route

Lundi 4 novembre 2024

Salle du conseil

1 rue de la Madeleine.

En fonction du nombre d'inscrits un perfectionnement de la conduite automobile sera organisé le jeudi 28 novembre et le vendredi

6 décembre 2024 de 9h à 11h30 à la salle du mille club à Sainte Gemmes d'Andigné.

Inscription CCAS : 02 41 92 84 92

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Subventions aux associations

Le dépôt des demandes de subvention pour l'année 2025 est en cours. Le dossier est à remplir en ligne sur www.segreenanjoubleu.fr.

Attention : suivant le domaine d'intervention de l'association, les dates limites de réception des dossiers peuvent être différentes, bien respecter la date stipulée sur le courrier ou mail envoyé par le service municipal concerné.

Chaque demande sera étudiée en commission au cours de l'automne 2024.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Liste électorale

La demande d'inscription est possible toute l'année.

Vous venez d'emménager sur Segré-en-Anjou-Bleu ou vous avez changé de commune déléguée, pensez à faire votre changement en mairie déléguée, dès que possible, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Contact

02 41 92 52 69

CIMETIÈRES : UN RÈGLEMENT COMMUN

La Toussaint reste un des moments privilégiés par les familles pour se recueillir, prendre soin de la dernière demeure de leurs proches. Pour harmoniser la gestion de ces lieux, un règlement a été établi et s'applique depuis le 1^{er} septembre 2024.

Parmi les 15 communes déléguées, certaines n'avaient pas de règlement ou le règlement existant n'était plus à jour en matière de droit funéraire.

Dans un souci d'équité pour tous les habitants, un document fixe les règles.

Ce règlement a été réfléchi et préparé pendant plusieurs mois.

Une commission composée d'élus et de secrétaires de mairie a planché sur le sujet. Pour le rédiger, la commune a bénéficié des conseils d'expert d'un formateur en gestion des cimetières. Le document a été soumis pour avis, aux opérateurs funéraires locaux. Ce règlement ainsi que les tarifs sont consultables sur le site internet et en flashant un QR code à l'entrée de chaque cimetière.

Sur Segré-en-Anjou-Bleu, les familles des défunts peuvent opter pour le cimetière de leur choix dans la limite des places disponibles. Les cimetières sont à disposition des :

- personnes décédées sur le territoire de la commune, quel que soit leur domicile ;
- personnes domiciliées dans la commune quel que soit le lieu de leur décès ;
- personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille dans le cimetière communal, quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès, avec autorisation de la famille ; et de toute personne qui en formulera la demande, sur accord express du Maire délégué.

L'inhumation d'animaux est interdite dans les cimetières, y compris pour les animaux de compagnie.

LES MONUMENTS COMMÉMORATIFS



Columbarium - cimetière du Pinellier à Segré

En **terrain concédé** (pleine terre ou caveau), la taille du monument respectera les dimensions de 2 m de long et 1 m de large (pas de semelle possible autour de la tombe).

La pierre tombale aura une hauteur de 40 cm maximum par rapport au niveau du terrain naturel et la stèle sera d'une hauteur maximum de 1,30 m par rapport au niveau du terrain naturel.

Les **sites cinéraires** sont destinés à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à une crémation.

Les cases du **columbarium** pourront être agrémentées uniquement d'un soliflore posé sur la plaque de scellement.

Dans le cas des **cavernes**, les dimensions du monument seront de 0,80 m maximum de long et de large et hauteur de stèle à 0,65 m.

Dans les **jardins du souvenir**, il est possible de demander une plaque commémorative. Elle sera

commandée et posée par la commune (coût à la charge de la famille).

La dispersion des cendres (après déclaration au maire et en mairie du lieu de naissance du défunt) est possible uniquement en pleine nature ou en mer. Elle est interdite sur les voies publiques, rivières et fleuves.



Jardin du souvenir - cimetière de l'Hôtellerie de Flée

L'ENTRETIEN ET LE FLEURISSEMENT

Pour les tombes ou cavurnes, aucune plantation ne doit être déposée dans les espaces inter-tombes ou les allées. En effet, ces passages appartiennent au domaine public communal. Dans les jardins du souvenir et les columbariums, le dépôt de fleurs est autorisé dans la limite de 15 jours après la cérémonie de funérailles.

Engagée dans une démarche de **zéro phyto** depuis de nombreuses années, la commune a également choisi de **végétaliser** les allées de tous les cimetières. Ces **lieux sont devenus des espaces paysagers** propices au recueillement des proches des défunts.

Les agents de la commune sont mobilisés toute l'année pour l'entretien des cimetières. Pour nous aider à entretenir de façon durable les cimetières, quelques recommandations :

- Le désherbage sera réalisé autour de la sépulture, **sans utilisation de produits chimiques**.

- Toute plantation sera taillée afin de ne pas dépasser la largeur de la concession et 1,20 m de haut afin de ne pas gêner ou porter préjudice aux tombes voisines.

Éviter de poser des éléments commémoratifs trop légers sur votre concession, le vent risque de les faire tomber ou de les emmener plus loin.

Des **containers** de tri (un pour les emballages et un autre pour les déchets verts) et un **point d'eau** sont à disposition des visiteurs dans chaque lieu de recueillement.

En période de sécheresse, selon arrêté préfectoral et en période de grands froids, le robinet du point d'eau peut être momentanément coupé.



Allées végétalisées et



point tri - cimetière de La Ferrière de Flée

LES CONCESSIONS

Individuelles, collectives ou familiales, les concessions sont proposées pour une durée de **15 ou 30 ans**.

À défaut de renouvellement, les terrains reviennent à la commune. Ils ne peuvent être à nouveau concédés qu'après deux années révolues suivant l'échéance du contrat. Pendant ce délai, les concessionnaires seront avisés par courrier de la date d'expiration de leur concession, adressé à leur dernier domicile connu ; les concessionnaires ou leurs ayants droit pourront procéder au renouvellement.

La **reprise par la commune des concessions en état d'abandon** doit réunir deux conditions : la concession doit dater de plus de 30 ans et la dernière inhumation doit dater d'au moins 10 ans. De plus, il faut que l'état d'abandon soit constaté.

Actuellement 1 000 tombes sont en situation d'abandon sur l'ensemble des cimetières de Segré en Anjou Bleu. Si vous constatez qu'un **panonceau** a été apposé sur la tombe d'un de vos proches, merci de prendre contact avec votre mairie déléguée.



CETTE CONCESSION RÉPUTÉE EN ÉTAT D'ABANDON FAIT L'OBJET D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE. PRIÈRE DE S'ADRESSER À LA MAIRIE.

CHIFFRES CLÉS

17

cimetières

6 650

tombes

120

inhumations par an en moyenne

11

columbariums

9

jardins du souvenir

Règlement complet et tarifs sur www.segreenanjoubleu.fr/ma-mairie/services-municipaux/gestion-des-cimetieres-ou en scannant le QR code ci-contre :



+ CONTACT

Pour toute demande d'information votre mairie déléguée est à votre écoute.

Pour l'agenda de l'hiver 2025 (janvier, février et mars), merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication avant le vendredi 22 novembre 2024 (communication@segreenanjoubleu.fr). Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur www.segreenanjoubleu.fr/agenda-des-15.

OCTOBRE

MARDI 8

● **20h15 Film coup de cœur AFCAE**
film surprise en avant-première au cinéma le Maingué à Segré

MERCREDI 9

● **10h30 et 16h «Souffle»** spectacle de chant pour jeune public (6 mois à 5 ans) compagnie Charabia au Cargo, Segré. Billetterie : le-cargo-segre.fr. Atelier sonore adultes/enfants à 17h15

DU JEUDI 10 AU DIMANCHE 27

● **Tournoi open de tennis** avec Segré Tennis club, salle de tennis au complexe sportif de Segré (NC à 2nd série). Matches à 18h en semaine et en journée le W.E. Finale le dimanche 27 octobre 2024 à 14h

VENDEDI 11

● **Exposition de cartes postales** association Passé-Présent-Patrimoine à la salle de la mairie, Le Bourg d'Iré

SAMEDI 12

● **17h Défi Urbain** à Segré, place du moulin sous la tour. 2 parcours : 6 et 13 km. www.espace-competition.com



DIMANCHE 13

● **38^{ème} fête d'Automne** à Aviré. Brocante et vide-greniers. Animations, produits régionaux. Traditionnelle "poule au pot". Entrée et parking gratuit. Organisé par l'APEL de l'école Notre Dame d'Aviré

● **Rando-galettes** avec le comité de jumelage de Noyant la Gravoyère. Départ entre 8h et 10h au parc Saint Blaise. Parcours de 5, 9, 12 et 18 km. Tarif : 8 € galette/saucisse comprise (1€ reversé à la Ligue contre le cancer)

JEUDI 17

● **20h A.G ciné-club les Mistons**
20h30 projection de «the game» en V.O.S.T au cinéma le Maingué à Segré

VENDEDI 18

● **19h - 22h Boum party** pour les 8/11 ans au parc des expositions de Segré. Tarif : 5 € (avec une boisson offerte) Réservation : segre-expo.com



● **20h30 «Les Galets au Tilleul sont plus petits qu'au Havre (ce qui rend la baignade bien plus agréable)»** (danse, théâtre, humour). pjpp / Claire Laureau et Nicolas Chaigneau. Au Cargo, Segré. Billetterie : le-cargo-segre.fr

SAMEDI 19

● **9h30 Nouveautés littéraires (adultes)** avec la librairie M'lire à la salle du conseil, 5 place de l'église, Le Bourg d'Iré

● **10h30 Lancement prix p'tit bouquine et heure du conte** pour les enfants de 2 à 6 ans à la médiathèque de Segré, espace Saint Exupéry. Gratuit

● **15h - 17h Jeux de rôle** pour les parents-enfants de 8 à 14 ans à la maison des Chouettes Familles 6 allée du Pont à Sainte Gemmes d'Andigné. Gratuit pour les adhérents et 2 € par enfant non-adhérent

● **17h30 Film-débat "Norvège : vers le cap Nord"** au théâtre la famille, avec l'association Invitation au voyage du Bourg d'Iré

DU 21 AU 25

● **Résidence de création «Groupe Déjà»** (théâtre) au Cargo, Segré. Sortie de résidence **jeudi 24 octobre à 19h**. Gratuit. Réservation au 02 41 92 31 89

MARDI 22

● **14h30 Balad'image** film pour adultes **20h30 Balad'image** film pour adultes. Salle des fêtes de Châtellais avec l'association Familles Rurales

MERCREDI 23

● **14h30 Balad'image** film pour enfants. Salle des fêtes de Châtellais avec l'association Familles Rurales

JEUDI 24

● **9h - 12h permanence d'information juridique (CIDFF)** à l'espace Saint-Exupéry de Segré. Gratuit et confidentiel sur rdv au 02 41 86 18 04

● **20h Oxygène music Live** au parc des expositions de Segré. Buvette sur place. Gratuit sur invitation (Place à gagner sur Oxygène radio)

DU 26 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

● **14h - 18h Salon d'automne de l'association Arts et Lettres #29** Hall du Cargo, Segré. Gratuit. Mercredis 30 octobre et 6 novembre animation "peintres au chevalet"

DIMANCHE 27

● **Run & bike, cyclo cross et randonnée souvenir Bernard Pichard** parc du lycée Bourg Chevreau. 9h à 11h : Run & bike et randonnée 11h45 : Ecole de cyclisme 13h15 : U15 et U17 15h : Elite

JEUDI 31

● **Halloween au cinéma le Maingué** deux films projetés

NOVEMBRE

DIMANCHE 3

● **9h - 12h Sortie nature avec la LPO** rendez-vous devant la mairie de Segré, place Aristide Briand

LUNDI 4

● **14h30 - 18h30 Thé dansant** avec l'association les Amis de la Sazée d'Aviré au Rendez-vous des Chasseurs Entrée 6 € + 2 € (goûter) avec l'orchestre Stéphane Mercier

MARDI 5

● **20h15 Film coup de cœur AFCAE** film surprise en avant-première au cinéma le Maingué à Segré

VENDEDI 8

● **15h L'Arménie, spectacle au pays d'Aznavor** au parc des expositions de Segré. 2 formules : repas (Relais de St Quentin les Anges) + spectacle : 65 € ou spectacle seul : 35 €. Billetterie : 02 41 61 21 29

VENDEDI 8, SAMEDI 9 (20H30) ET DIMANCHE 10 (15H)

● **Spectacle Dynamite camping par La c^{ie} Les Balcons de l'Oudon** une comédie de Vivien Lheraux au Cargo (3, esplanade A. Glémain)

À PARTIR DU VENDREDI 8

● **Intimité du lien et maladie d'Alzheimer** avec l'Association Française des Centres de Consultation Conjugale 49. 5 séances, pour sortir du silence et rompre l'isolement face à ces questions de l'intime. Rendez-vous toutes les 3 semaines de 14h à 15h30 au Clic de l'Anjou Bleu à Segré. Infos et inscription 07 85 77 16 50

VENDREDI 15

● **20h30 «Ici commence le pays de la liberté»** (théâtre) de Jean Le Peltier. Au Cargo, Segré. Billetterie : le-cargo-segre.fr

SAMEDI 16

● **9h30 Nouveautés littéraires (enfants) avec la librairie M'lire** à la salle du conseil, 5 place de l'église, Le Bourg d'Iré

● **Journée animations et marché de Noël** avec le Sporting Club Gemmois au stade municipal, Sainte Gemmes d'Andigné

● **10h30 - 11h15 Heure du conte** pour les enfants de 2 à 6 ans à la médiathèque de Segré. Gratuit

● **17h30 Film-débat "Tokyo, au pays des extrêmes"** au théâtre la famille, avec l'association Invitation au voyage du Bourg d'Iré

MARDI 19

● **19h Présentation du prix Cézam** Votez pour votre ouvrage préféré à la médiathèque de Segré. Gratuit

● **20h15 Ciné-club les Mistons projection «les diaboliques»** de H.G Clouzot au cinéma le Maingué à Segré

SAMEDI 23

● **9h - 17h Brocante Saint Vincent de Paul** Grand déballage : linge, vaisselle, vêtements, livres, décoration. Crêpes et galettes sur place. 14 rue Denis Papin Segré

● **10h Visite du Cargo** des loges aux coulisses, de la régie aux passerelles en passant par la cuisine. 3 esplanade Antoine Glémain à Segré. Gratuit sur réservation au 02 41 92 31 89

● **10h - 17h Cyber fest avec l'espace jeunes et la Micro-Folie** au parc des expositions de Segré. Journée d'information et de prévention autour du numérique (cybersécurité, cyberharcèlement, accès aux écrans des enfants, protection des données, santé mentale des ados, tables rondes, etc...). Escape games, jeux d'arcades et de médiations, jeux parents/enfants, conférences. Ouvert à tous.

● **Cyclocross** à l'Hôtellerie de Flée. 14h courses minimes et cadets et 15h15 courses juniors et seniors.

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24

● **10h - 19h Exposition photo #2** avec l'Atelier Regards, hall du Cargo (3, esplanade A. Glémain). Entrée libre

DIMANCHE 24

● **10h - 19h Marché de Noël** avec l'association Assamble. Stands commerçants et animations des rues, restauration sur place, présence du père Noël et spectacle pyrotechnique à 18h30

● **15h Concert de la Sainte Cécile** avec l'Harmonie de Châtellais. Salle des fêtes

MARDI 26

● **9h - 17h Forum des métiers** pour les collégiens du pays Segréen au parc des expositions de Segré. Env. 70 stands. Gratuit

● **20h30 Balad'image** film pour adultes. Salle des fêtes de Châtellais avec l'association Familles Rurales

MERCREDI 27

● **14h30 Balad'image** film pour enfants. Salle des fêtes de Châtellais avec l'association Familles Rurales

JEUDI 28

● **9h - 12h permanence d'information juridique (CIDFF)** à l'espace Saint-Exupéry de Segré. Gratuit et confidentiel sur rdv au 02 41 86 18 04

SAMEDI 30

● **Choucroute** organisée par le comité des fêtes à la salle Constant Ménard, Le Bourg d'Iré

● **14h - 17h Je cuisine mon goûter** pour les familles à partir de 3 ans à la maison des Chouettes Familles 6 allée du Pont à Sainte Gemmes d'Andigné. 2 €/enfant adhérent et 4 €/enfant non-adhérent

● **14h - 22h Concours de belote** avec l'Union Amicale de Châtellais et le Club de l'Espoir, salle des fêtes de Châtellais, engagement sur place.

DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{ER}

● **9h - 12h Sortie nature avec la LPO** rendez-vous devant la mairie de Segré, place Aristide Briand

● **9h30 - 16h30 Marché de Noël** 50 stands, animations et restauration avec l'APE des prés verts et les Halles de Châtellais

MARDI 3

● **20h15 Film coup de cœur AFCAE** film surprise en avant-première au cinéma le Maingué à Segré

MERCREDI 4

● **17h - 18h Micro-visite «Vénus s'épilait-elle... ?»** Tout public dès 13 ans à la Micro-Folie, médiathèque de Segré. Inscription sur segreenanjoubleu. bibenligne.fr



VENDREDI 6

● **20h30 Clara Ysé** (chanson). Au Cargo, Segré. Billetterie : le-cargo-segre.fr

VENDREDI 6, SAMEDI 7 & DIMANCHE 8

● **Concours de belote** avec les amis de l'étang, salle des tilleuls à l'Hôtellerie de Flée

SAMEDI 7

● **17h30 Film-débat "Les Açores, terre d'événements"** au théâtre la famille, avec l'association Invitation au voyage du Bourg d'Iré

MERCREDI 11

● **20h15 Ciné-club les Mistons projection «Chœur de rockers»** carte blanche à l'association A Capella au cinéma le Maingué à Segré

VENDREDI 13

● **20h - 23h (avec entracte) L'opéra national de Paris s'invite à la Micro-Folie «Cendrillon»** à médiathèque de Segré. Sur inscription segreenanjoubleu. bibenligne.fr

● **20h30 «Camarades»** (théâtre et théâtre d'objet), compagnie les Maladroits. Au Cargo, Segré. Billetterie : le-cargo-segre.fr



SAMEDI 14

● **10h30 - 11h15 Heure du conte** pour les enfants de 2 à 6 ans à la médiathèque de Segré. Gratuit

● **Marché de Noël** organisé par l'APEL de l'école du Bourg d'Iré

DIMANCHE 15

● **À partir de 10h Aviré fête Noël** Découverte du village en calèche, diverses animations, exposition, tombola, présence du père Noël et feu d'artifice. Restauration sur place

MARDI 17

● **14h30 Balad'image** film pour adultes
● **20h30 Balad'image** film pour adultes. Salle des fêtes de Châtellais avec l'association Familles Rurales

MERCREDI 18

● **14h30 Balad'image** film pour enfants. Salle des fêtes de Châtellais avec l'association Familles Rurales

JEUDI 19

● **9h - 12h permanence d'information juridique (CIDFF)** à l'espace Saint-Exupéry de Segré. Gratuit et confidentiel sur rdv au 02 41 86 18 04

DU 27 AU 30

● **14h - 18h30 Récréaparc** au parc des expositions de Segré.

CAP À 2

VÉLO ET CONVIVIALITÉ



Un des accompagnants et le président de l'association, Christophe Praizelin.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

L'association handisport "Cap à 2" propose des sorties sportives et conviviales en tandem, vélo couché, tricycle...

Depuis 10 ans **Christophe Praizelin et Christophe Robin** partagent la même passion pour le sport. Ils ont créé une association qui leur ressemble : inclusive et porteuse d'espoir.

C'est au cours de l'année 2020 que cette aventure humaine a démarré. Les deux amis se rendent à Rennes, dans un magasin de cycles, pour essayer un tandem. Sur les conseils du vendeur ils testent un tricycle couché... Et c'est la révélation, un vrai plaisir partagé. Les deux Christophe se lancent dans la création de l'association CAP à 2. Peu à peu, ils investissent dans l'achat de 3 tricycles couchés, 2 tricycles classiques et 3 vélos tandem : un couché, un classique et un à assistance électrique.

Grâce à leur détermination et leur envie de partager leur passion, 13 personnes en situation de handicap physique et 7 accompagnants adhèrent à l'association.

Vous pouvez facilement croiser les duos lors de leurs séances d'entraînement sur route le vendredi après-midi et un samedi matin tous les 15 jours. En moyenne, les cyclistes parcourent 20 à 30 km.

Plusieurs sorties sont également proposées, comme la fête du vélo sur les bords de Loire en juin avec handisport Angers ou un week-end en bord de mer. Les adhérents peuvent emprunter le matériel.

Pour se faire connaître, l'association mène des actions de sensibilisation au handicap auprès des jeunes dans les écoles, collèges et lycées de Segré.

L'association est à la recherche d'accompagnants, pour que les personnes en situation de handicap puissent profiter de cette expérience et retrouver un peu d'autonomie. Si vous aimez rouler à vélo, aller à la rencontre de l'autre, n'hésitez pas à contacter l'un des deux Christophe !

+ POUR EN SAVOIR

CAP à 2
praizelin.christophe@neuf.fr
christopherobin843@gmail.com

Tarifs adhésion

- **Personne en situation de handicap : 60 €**
- **Accompagnant : 25 €**

BOÎTES À LIVRES BIENTÔT 11 !



Lors de la journée citoyenne 2024, les habitants de Noyseau ont fabriqué une boîte à livres.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Disponibles 24h/24, simples dans leur fonctionnement, les boîtes à livres contribuent gratuitement à la diffusion de la littérature.

Décorées lors de journées citoyennes comme celles de La Ferrière de Flée, Noyseau ou de Noyant la Gravoyère, en forme de pomme à l'Hôtellerie de Flée, fabriquées avec le concours de l'Outil en main (Louvaines, Saint Sauveur de Flée et Segré) ou entièrement réalisées par des habitants passionnés, les boîtes à livres sont toutes différentes. Elles égayent l'espace public et invitent à la lecture.

Le principe d'une boîte à livres est simple :

- Vous prenez le livre que vous souhaitez. Vous pouvez ensuite le garder, le ramener, en apporter de nouveaux !

Sont acceptés : les romans, les revues, les documentaires, les bandes dessinées, les mangas.

Ne sont pas acceptés : les manuels scolaires, les dictionnaires, les encyclopédies, les livres abîmés ou trop anciens.

Si la boîte est pleine, ne pas déposer de livres à ses abords, différer votre don.

Une onzième boîte à livres est en cours de décoration à Saint Sauveur de Flée. Les habitants qui s'en occupent, espèrent la mettre en place durant l'automne 2024.

La Chapelle sur Oudon

Croisement rue de Pimodan / route de Soussis

La Ferrière de Flée

2 place de l'église - Devant la mairie

Le bourg d'iré

34 rue Alfred de Falloux

L'hôtellerie de Flée

place Saint Nicolas

Louvaines

6 impasse du chemin neuf

Montguillon

4 bis rue des amis réunis

Noyant la Gravoyère

Place du vélodrome sous l'arrêt d'autocars

Noyseau

Grande rue, parking mairie

Saint Martin du bois

4 bis rue des Deux Haies à l'entrée de la supérette

Saint Sauveur de Flée

(prochainement) : derrière la mairie

Segré

Eplanade Antoine Glémain

Chaque trimestre, retrouvez une sélection des grands travaux ou évènements qui ponctuent la vie des communes déléguées de Segré-en-Anjou-Bleu.



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

ÉCOURUES DU 10 SEPTEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2024

Les écourues sont en cours sur les rivières Mayenne et Oudon. Pendant cette période, le département de Maine-et-Loire, le Syndicat du Bassin de l'Oudon et la commune de Segré en Anjou Bleu coordonnent leurs actions pour entretenir, selon leurs compétences respectives, les ouvrages d'art, les murs, le lit de la rivière.

Les riverains sont invités à profiter de cette période pour réaliser les travaux d'entretien. Pour tout renseignement sur les Autorisations d'Occupation Temporaire du domaine public (pose d'échafaudage par exemple) contactez le 02 41 81 48 24.

L'HÔTELLERIE-DE-FLÉE

TRAVAUX SALLE DES TILLEULS ET RIVE DU DRUGÉOT

Du 7 au 25 octobre 2024, la salle des tilleuls sera en travaux. Le plafond de la grande salle sera entièrement renouvelé, un isolant sera posé sur la couverture existante et une membrane d'étanchéité protégera l'ensemble.

Crédit photo : le bel album pour la fête du cidre.

Le long du plan d'eau (côté salle des tilleuls) et sur 60 mètres, des travaux de restauration de la berge auront lieu entre octobre et décembre 2024.

Reprofilage en terre végétale, enrochement, plantation de fascines de saule puis ré-engazonnement seront réalisés. Ces travaux sont menés avec les conseils du Syndicat du Bassin de l'Oudon et en partenariat avec les associations les amis de l'étang et les gardons de l'Oudon.



SEGRÉ

UN TERRAIN EN HÉRITAGE

Paris 2024 avait assuré que les équipements et terrains construits pour les Jeux Olympiques seraient démontés et réutilisés. Fin 2023, le service sport de la commune et le club de hockey ont travaillé ensemble pour adresser une candidature.

La bonne nouvelle est arrivée : la commune va hériter d'un des 3 terrains de jeux sur lesquels ont joué les plus grands hockeyeurs du monde, stade Yves-du-Manoir à Colombes. Restera à la charge de la mairie : le transport, la pose et le terrassement du terrain. Les délais pour les travaux préparatoires dépendront des conditions météorologiques et du calendrier de la saison du club de hockey segréen. Une mise en service est espérée d'ici l'été 2025.



©Paris 2024

SAINT-MARTIN-DU-BOIS

POINT TRAVAUX

Les travaux de voirie engagés depuis mi-janvier 2024 se déroulent selon le calendrier prévisionnel.

D'ici fin octobre 2024, les 2 km d'effacement de réseaux seront terminés, puis suivra le raccordement des branchements de chaque habitation.

Le projet d'aménagement final du bourg sera présenté prochainement.



LE-BOURG-D'IRÉ

LA CHAPELLE DU BURON EN TRAVAUX

Depuis mi-septembre, la chapelle du Buron est en chantier. Pendant cette période, des travaux de maçonnerie et enduit extérieur/intérieur seront réalisés après des travaux de terrassement et de drainage de l'édifice.

La porte d'entrée en chêne sera restaurée, avec une finition bois naturel et huile de lin.

2 vitraux seront créés à la place des verres peints existants. Les travaux seront terminés pour la fin octobre 2024.

RESTAURATION DES BERGES DE L'ÉTANG

Jusqu'en novembre 2024, d'importants travaux de confortement vont être menés sur 230 ml de berge avec recalibrage de la digue, enrochement, arrachage de souches, transplantation ou coupe d'arbre en tête de digue. La commune de Segré en Anjou Bleu entreprend ces travaux pour des raisons de sécurité pour les usagers et pour la pérennité de la digue qui sépare le plan d'eau et la Verzée.



NOYANT-LA-GRAVOYÈRE **SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU**

DUODAY

Depuis quelques années, la commune est partenaire de Cap Anjou Bleu, l'association noyantaise d'aide à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Lors de la journée nationale **Duoday 2024**, la mairie déléguée de Noyant la Gravoyère accueillera une personne.

Tout au long de l'année, des stagiaires en situation de handicap sont accueillis notamment au service technique ou scolaire.

Laurent Chevrollier (photo ci-contre en compagnie de Mélanie Gernigon, cuisinière au restaurant scolaire de l'école René Brossard) a fait 3 stages en restauration scolaire sur l'année 2023-2024 ; il est actuellement mis à disposition par Cap Anjou Bleu sur toute l'année scolaire 2024-2025 auprès des restaurants scolaires de Segré et de Noyant la Gravoyère.



Majorité "Ensemble pour Segré-en-Anjou-Bleu"

A l'heure où nous rédigeons cette tribune, une météo frileuse vient nous rappeler que l'été est terminé. C'est l'occasion de revenir sur quelques événements marquants des derniers mois.

Tout d'abord, évoquons les inondations du 20 juin 2024 à Segré, Nyoiseau et Châtélais, provoquées par de violents orages en Mayenne. Cette crue exceptionnelle de l'Oudon, a malheureusement touché quelques maisons dans ce secteur. Nous remercions les services techniques de la ville, les pompiers et les gens de bonne volonté qui leur ont prêté main-forte. Les inondations ont eu des conséquences sur les activités touristiques mises en place par la commune : la base nautique confiée à Anjou Sport Nature a été à l'arrêt pendant 4 semaines. Le camping était sous l'eau 15 jours. Des travaux de terrassement ont permis sa réouverture dès début juillet puis son plein succès.

Fin juillet, orages et microcoupures électriques ont entraîné des problèmes techniques au centre aquatique, nous obligeant parfois à le fermer. Nous souhaitons vous remercier pour votre compréhension.

La fête nationale du 14 juillet a été très colorée grâce à la présence de 6 groupes folkloriques, à l'initiative des Folklores, venus de Bolivie, Tahiti, Pérou, Nouvelle-Zélande, Bretagne et d'Anjou.

Durant leurs trois jours de présence, ils ont remporté un vif succès.

Le 4 août 2024, nous avons célébré les 80 ans de la libération de Segré et rendu hommage au courage de citoyens pour sauver 60 personnes prises en otage par les troupes nazies. Merci à la commission histoire qui avait organisé une exposition autour de cette commémoration.

Nous voudrions terminer cette tribune en faisant appel au sens civique de chacun. Nous déplorons la présence récurrente de dépôts sauvages au pied des conteneurs de nos points de tri. Nous souhaitons vivement que ces écarts au bien vivre ensemble diminuent rapidement.

Les élus et agents d'astreinte, le soir et le week-end, sont trop fréquemment sollicités pour gérer la mise au chenil de chiens errants sur la voie publique ou ayant attaqué d'autres animaux.

Bien souvent ces faits sont le résultat de la négligence de leurs propriétaires. Nous rappelons que les propriétaires sont responsables de leur animal. Toute prise en charge entraîne le paiement d'une amende pour le récupérer.

Continuons à privilégier notre bien-être commun.

Minorité "Ensemble pour un territoire qui vous ressemble" Anne Danjou et ses colistiers

Bonne rentrée à tous !

Nous encourageons les rencontres entre voisins pour créer du lien et des réseaux de solidarité.

Face à l'inflation nous restons fermes : nous votons contre l'augmentation des impôts et demandons à la commune de réduire ses dépenses, tout en soutenant des initiatives favorisant l'emploi via ABC.

Minorité Sandrine Boullais Challier et Sihame Maugeais

Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous habitants de Segré-en-Anjou Bleu
06 47 52 92 03 sandrine.boullais@segreenanjoubleu.fr

Minorité Daniel Fournier

À votre écoute. Daniel.fournier@segreenanjoubleu.fr

Minorité Christophe Machard

Urgence : maîtrisons les dépenses de fonctionnement de la commune !

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

UNE ASSOCIATION SOLIDAIRE

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR

Les bouchons de l'espoir est une association qui existe dans différentes communes de France. Leur objectif est commun : collecter des bouchons nuisibles pour l'environnement afin de les revendre et soutenir des projets en lien avec les personnes handicapées. Sur Segré et les alentours, l'association, qui existe depuis 24 ans, a un nouveau bureau depuis un an. Elles sont une vingtaine à se mobiliser dont plusieurs de Segré en Anjou Bleu. 4 points de collecte sont installés sur Segré : quartier de la Miochaie, Gamm Vert, Leclerc et à la déchèterie de Sainte Gemmes d'Andigné.

Tous les bouchons (cosmétiques, alimentaires...) en plastique sont acceptés ainsi que les bouchons en liège ou faux liège. Une à deux fois par mois, les bénévoles relèvent les points de collecte et font le tri entre les différents bouchons. La récolte est assez impressionnante : chaque année un camion chargé de 13 tonnes de bouchons repart. Les bouchons en plastique auront une deuxième vie en mobilier de jardin ou poubelles noires par exemple. Les bouchons en liège serviront dans la fabrication d'isolant.

Avec les recettes, l'association participe à des projets solidaires : versement de dons à d'autres associations caritatives (ligue contre le cancer notamment) et la participation au reste à charge d'achat de mobilier ou véhicule adapté pour personnes handicapées ou encore livres pour des personnes malvoyantes ou d'autres matériels.

À partir de la rentrée 2024, les bénévoles vont se rendre dans les établissements scolaires pour sensibiliser les plus jeunes sur les méfaits de la pollution plastique pour notre planète mais aussi dans les Ehpad pour toujours trouver de nouveaux relais.

Contact

Marie-Thérèse Jolly Tél. : 06 28 19 47 33
bouchon-espoir49cande@orange.fr



Marie-Thérèse Jolly (à droite) , Marie-Laure Delhomme et Joselyne Paillard et sa petite fille Dayana au point de collecte situé à la déchèterie de Sainte Gemmes d'Andigné.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

LE POINT ÉCOUTE DE L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

À SEGRÉ ET NOYANT LA GRAVOYÈRE



Partant du principe que l'on ne naît pas parent mais qu'on le devient, l'**École des Parents et des Educateurs de Maine-et-Loire** propose un **point écoute** sur Segré et Noyant la Gravoyère. Que ce soit pour une problématique précise, comme la gestion des émotions, une séparation ou tout autre questionnement au cours de l'éducation, **Marie Petitpoisson**, psychologue à l'EPE49, vous apportera conseils et soutien.

Les entretiens (1 à 3 en moyenne) sont un premier pas pour oser se faire aider, déculpabiliser et trouver une écoute attentive, sans jugement.

Suivant la situation, la psychologue peut également orienter le ou les parents vers d'autres structures ou encourager un suivi psychologique plus long. Ce point écoute parents existe sur notre commune depuis 2020, de nombreux parents en ont bénéficié et n'hésitent pas à le recommander à leurs proches ou amis.

Contact pour rendez-vous

Tél. : 02 41 37 06 53
www.ecole-des-parents-et-des-educateurs.49.org

Jour	Lieu de rendez-vous
Mercredi ou jeudi chaque semaine	Segré - Centre multi-accueil Récré à lune Relais petite enfance, 5 rue Gillier
Dernier mercredi chaque mois	Noyant la Gravoyère 21 rue Constant Gérard (bibliothèque)

VOTRE AVIS SUR LE MAG

Nous vous proposons de participer à une enquête pour connaître vos habitudes de lecture du COM'UNE NOUVELLES.

L'objectif ? Faire évoluer le magazine afin qu'il réponde au mieux à vos attentes.

Le questionnaire est à compléter et à retourner avant le 10 novembre 2024 par photo ou scan à communication@segreenanjoubleu.fr ou en version papier à l'accueil de votre mairie déléguée ou au 1 rue de la Madeleine, 49500 Segré en Anjou Bleu.

Il est également possible de le remplir en ligne en scannant le QR Code ou en vous rendant sur le site segreenanjoubleu.fr / Actualités.

Merci de votre participation.



Connaissez-vous le magazine Com'Une Nouvelles ?

- Oui Non

Lisez-vous le magazine Com'Une Nouvelles

- À chaque parution
 En entier ou presque
 Quand un sujet vous intéresse
 Je le survole
 Jamais

Si « Jamais » pour quelles raisons ?

- Je ne le reçois pas
 Il ne répond pas à mes attentes*
 Cela ne m'intéresse pas*

* Merci de préciser :

.....
.....
.....

Visuellement, le magazine Com'Une Nouvelles est ...

- Agréable à lire Pas du tout agréable à lire

Selon vous, la mise en page comporte

- Trop de textes, pas assez de photos
 Trop de photos, pas assez de textes
 Un bon équilibre

Quelles rubriques vous intéressent le plus (Maximum 3) ?

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> À la une | <input type="checkbox"/> Sports |
| <input type="checkbox"/> Tous azimuts | <input type="checkbox"/> Culture |
| <input type="checkbox"/> Actualités | <input type="checkbox"/> En direct des 15 |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Agenda | <input type="checkbox"/> Portrait |

Quels sujets aimeriez-vous lire dans votre magazine ?

.....
.....
.....

Le nombre de 4 magazines par an vous convient-il ?

- Oui Non

Comment lisez-vous le magazine ?

- En papier
 Dématérialisé sur le site Internet
 En écoute sur le site Internet

De manière globale, concernant votre magazine Com'Une Nouvelles, êtes-vous ?

- Totalement satisfait Assez satisfait
 Peu satisfait Pas du tout satisfait

Avez-vous des suggestions ou remarques ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mieux vous connaître

Vous avez

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> - de 20 ans | <input type="checkbox"/> Entre 50 et 59 ans |
| <input type="checkbox"/> Entre 21 et 29 ans | <input type="checkbox"/> Entre 60 et 69 ans |
| <input type="checkbox"/> Entre 30 et 39 ans | <input type="checkbox"/> 70 ans et + |
| <input type="checkbox"/> Entre 40 et 49 ans | |

Vous êtes

- Étudiant Sans activité
 Actif Retraité

Dans quelle commune déléguée habitez-vous ?

- Aviré
 Le Bourg d'Iré
 La Chapelle sur Oudon
 Châtélais
 La Ferrière de Flée
 L'Hôtellerie de Flée
 Louvaines
 Marans
 Montguillon
 Noyant la Gravoyère
 Nyoiseau
 Sainte Gemmes d'Andigné
 Saint Martin du Bois
 Saint Sauveur de Flée
 Segré